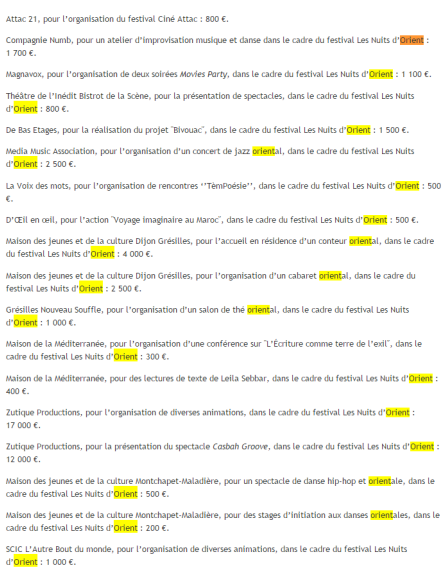
Dijon (21) : Découvrez le montant des subventions attribuées par la Ville

02/11/2015 à 17h12

Lors du conseil municipal du 28 septembre, la Ville de Dijon a communiqué les subventions attribuées aux différentes associations. En voici le détail :



Attac 21, pour l'organisation du festival Ciné Attac : 800 €.

Compagnie Numb, pour un atelier d'improvisation musique et danse dans le cadre du festival Les Nuits d'Orient : 1 700 €.

Magnavox, pour l'organisation de deux soirées *Movies Party*, dans le cadre du festival Les Nuits d'Orient : 1 100 €.

Théâtre de l'inédit Bistrot de la Scène, pour la présentation de spectacles, dans le cadre du festival Les Nuits d'Orient : 800 €.

De Bas Etages, pour la réalisation du projet "Bivouac", dans le cadre du festival Les Nuits d'Orient : 1 500 €.

Media Music Association, pour l'organisation d'un concert de jazz orientAl, dans le cadre du festival Les Nuits d'Orient : 2 500 €.

La Voix des mots, pour l'organisation de rencontres ''TémPoésie'', dans le cadre du festival Les Nuits d'Orient : 500 €.

D'Œil en œil, pour l'action "Voyage imaginaire au Maroc", dans le cadre du festival Les Nuits d'Orient : 500 €.

Maison des Jeunes et de la culture Dijon Grésilles, pour l'accueil en résidence d'un conteur orientAl, dans le cadre du festival Les Nuits d'Orient : 4 000 €.

Maison des Jeunes et de la culture Dijon Grésilles, pour l'organisation d'un cabaret orientAl, dans le cadre du festival Les Nuits d'Orient : 2 500 €.

Grésilles Nouveau Souffle, pour l'organisation d'un salon de thé orientAl, dans le cadre du festival Les Nuits d'Orient : 1 000 €.

Maison de la Méditerranée, pour l'organisation d'une conférence sur "L'Écriture comme terre de l'exil", dans le cadre du festival Les Nuits d'Orient : 300 €.

Maison de la Méditerranée, pour des lectures de texte de Leila Sebbar, dans le cadre du festival Les Nuits d'Orient : 400 €.

Zutique Productions, pour l'organisation de diverses animations, dans le cadre du festival Les Nuits d'Orient : 17 000 €.

Zutique Productions, pour la présentation du spectacle *Casbah Groove*, dans le cadre du festival Les Nuits d'Orient : 12 000 €.

Maison des Jeunes et de la culture Montchapet-Maladière, pour un spectacle de danse hip-hop et orientale, dans le cadre du festival Les Nuits d'Orient : 500 €.

Maison des Jeunes et de la culture Montchapet-Maladière, pour des stages d'initiation aux danses orientales, dans le cadre du festival Les Nuits d'Orient : 200 €.

SCIC L'Autre Bout du monde, pour l'organisation de diverses animations, dans le cadre du festival Les Nuits d'Orient : 1 000 €.

Les Encombrants, pour les lectures publiques de L'empereur, c'est moi, du 17 au 25 juillet 2015 : 1 500 €.
École municipale associative de musique jeunesse Bourgogne, subvention complémentaire de fonctionnement pour l'année 2015 : 2 000 €.
Vivartis, subvention complémentaire pour l'organisation de diverses manifestations au cours de l'année 2015 : 6 500 €.
La Coursive Boutaric, subvention de fonctionnement pour l'année 2015 : 15 000 €.
(association en quartier sensible pro mixité)
Art public, pour l'organisation du festival Modes et vie, du 1er octobre 2015 au 15 février 2016 : 3 000 €.
Attac 21, pour l'organisation du festival Ciné Attac : 800 €.
(pro migrants)
Compagnie Numb, pour un atelier d'improvisation musique et danse dans le cadre du festival Les Nuits d'Orient : 1 700 €.
Magnavox, pour l'organisation de deux soirées Movies Party, dans le cadre du festival Les Nuits d'Orient : 1 100 €.

Théâtre de l’Inédit Bistrot de la Scène, pour la présentation de spectacles, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 800 €.
De Bas Etages, pour la réalisation du projet ˝Bivouac˝, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 1 500 €.
Media Music Association, pour l’organisation d’un concert de jazz oriental, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 2 500 €.
La Voix des mots, pour l’organisation de rencontres ‘’TèmPoésie’’, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 500 €.
D’Œil en œil, pour l’action ˝Voyage imaginaire au Maroc˝, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 500 €.
Maison des jeunes et de la culture Dijon Grésilles, pour l’accueil en résidence d’un conteur oriental, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 4 000 €.
Maison des jeunes et de la culture Dijon Grésilles, pour l’organisation d’un cabaret oriental, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 2 500 €.
Grésilles Nouveau Souffle, pour l’organisation d’un salon de thé oriental, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 1 000 €.
Maison de la Méditerranée, pour l’organisation d’une conférence sur ˝L’Écriture comme terre de l’exil˝, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 300 €.
Maison de la Méditerranée, pour des lectures de texte de Leila Sebbar, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 400 €.
Zutique Productions, pour l’organisation de diverses animations, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 17 000 €.
Zutique Productions, pour la présentation du spectacle Casbah Groove, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 12 000 €.
Maison des jeunes et de la culture Montchapet-Maladière, pour un spectacle de danse hip-hop et orientale, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 500 €.
Maison des jeunes et de la culture Montchapet-Maladière, pour

des stages d’initiation aux danses orientales, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 200 €.
SCIC L’Autre Bout du monde, pour l’organisation de diverses animations, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 1 000 €.
Fonds régional art contemporain de Bourgogne (Frac), pour l’organisation de la manifestation ˝Alighiero et Boetti˝ et l’Orient, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 800 €.
Arteggio, pour l’organisation de la manifestation Liban, musiques et poésies de paix et de joie, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 1 200 €.
Grenier neuf, pour la présentation du spectacle Lettres syriennes/lettres d’exil, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 1 500 €.
Collectif 7, pour la présentation du spectacle Antilopes, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 3 000 €.
Les Amulecteurs, pour le spectacle KI’Inde œil à l’Orient, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 500 €.
Libertés culture, pour la projection du film No Land’s Song, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 400 €.
Octarine, pour l’organisation de la manifestation ˝Bateau ivre invite Mehmet Aslan˝, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 1 500 €.
Why Note, pour l’organisation d’un concert, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 1 500 €.
Why Note, pour une exposition des œuvres Mazen Kerbaj, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 3 500 €.
Acodège, pour l’organisation d’ateliers de calligraphie, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 500 €.
Caisse d’allocations familiales de Côte-d’Or, pour l’organisation de diverses animations, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 1 000 €.
Les Souffleurs de mots, pour la mise en place de médiations lors du festival Les Nuits d’Orient : 3 000 €.
Régie La Vapeur, pour l’organisation d’un concert, dans le cadre du festival Les Nuits d’Orient : 2 000 €.

Elikia Na Biso, pour l’organisation de soirées humanitaires, les 30 et 31 mai 2015 : 1 500 €.
Aide aux enfants de la francophonie, pour la réalisation du projet ˝Stocker l’eau au centre Anani˝ (construction d’un château d’eau) : 1 500 €.
France Palestine Solidarité de Côte-d’Or, pour développer la plantation de dattier dans la vallée du Jourdain (Palestine) : 2 000 €.
Plan 9, pour le sous-titrage des films et la venue de réalisateurs européens, dans le cadre du festival Fenêtre sur court : 2 700 €.
Architecture Dijon Bourgogne, pour l’organisation de l’exposition ˝Dallas˝, du 15 au 31 juillet 2016 : 5 000 €.
Shop in Dijon, subvention de fonctionnement pour l’année 2015 : 95 000 €.
Amicale des cuisiniers de Côte-d’Or, subvention de fonctionnement pour l’année 2015 : 600 €.
Association des Halles de Dijon, pour l’organisation de la manifestatio ˝ Les Halles fêtent l’été˝, le 13 juin 2015 : 1 000 €.
Godrans Village, pour l’organisation d’animations au cours de l’année 2015 : 1 500 €.
Union commerciale Foch-Darcy-Gare, pour la décoration du parvis de la gare (avenue Foch/place Darcy) durant les fêtes de fin d’année : 1 500 €.
Tiger’s Den, pour l’acquisition d’équipements sportifs et la réalisation de travaux de rénovation : 8 000 €.
Club des patineurs et hockeyeurs dijonnais, subvention complémentaire exceptionnelle de fonctionnement pour l’année 2015 : 40 000 €.
Jeunes Dijon Foot 21, subvention complémentaire de fonctionnement pour l’année 2015 : 7 000 €.
Dijon Université Club Tennis, pour l’organisation de la manifestation ˝Envoyez-vous sur les courts˝, du 24 au 30 août 2015 : 800 €.
Handisport ressources Côte-d’Or, pour la réalisation du projet ˝Cycle voile handi˝, du 27 mai au 1er juillet 2015 : 160 €.

Handisport ressources Côte-d'Or, pour la participation de l'association aux jeux nationaux spécial Olympics à Mâcon, du 4 au 7 juin 2015 : 480 €.
JDA Dijon Bourgogne, pour l'organisation du tournoi international Michel-Gradelle, les 3 et 4 octobre 2015 : 3 200 €.
Association sportive Automobile Club de Bourgogne, pour l'organisation d'un challenge de karting pour les quartiers de la ville de Dijon : 11 200 €.
Dijon Échiquier des Ducs, pour l'organisation de l'Open de Dijon d'échecs, les 24 et 25 octobre 2015 : 320 €.
Dijon Université Club Tennis, pour l'organisation de l'Open de tennis de la ville de Dijon, du 21 novembre au 20 décembre 2015 : 2 000 €.
Stade dijonnais, pour l'organisation d'un match international le 29 août 2015 : 2 500 €.
ASPTT Dijon, pour l'organisation du circuit national de sabre juniors dames et hommes, le 22 novembre 2015 : 1 280 €.
Université Dijon Bourgogne, pour l'organisation d'un workshop ˝Low precious metal content catalysts for PME fuel cells˝, du 8 au 11 juin 2015 : 750 €.
Canope CRDP de l'académie de Dijon, pour l'organisation du salon des éditeurs et du numérique éducatif ˝Eduk@2.0˝, le 16 septembre 2015 : 1 000 €.
Centre national de la recherche scientifique délégation Centre-Est, pour l'organisation du colloque ˝24th coloquium on hight résolution molecular spectroscopy˝, du 24 au 28 août 2015 : 2 000 €.
Université Dijon Bourgogne, dans le cadre de la convention de financement du tarif réduit à l'Université pour tous : 4 161 €.
Université Dijon Bourgogne, pour l'organisation du colloque ˝Rupture et narrativité : approches plurisdisciplinaires˝, les 26 et 27 novembre 2015 : 1 000 €.
Centre de culture scientifique, technique et industriel de Bourgogne, pour l'organisation de la ˝fête de la Science-village des sciences˝, du 7 au 11 octobre 2015 : 3 500 €.

Carpe Diem 21, pour la réalisation du projet photo ˝Mon image˝, du 1er janvier au 31 décembre 2015 : 1 000 €.
Réseau de cancérologie de la région Bourgogne, ONCO Bourgogne, pour l'organisation d'une journée information grand public sur le thème ˝Activités physiques, alimentation et cancer ˝ : 500 €.
Lycée international Charles-de-Gaulle, pour la réalisation d'un projet pédagogique dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale : 500 €.
Écoute mes mains, pour l'organisation d'ateliers récréatifs ˝Au pays des signes˝, le 21 novembre 2015 : 200 €.
Les Toits des restaurants du cœur de la Côte-d'Or, pour l'organisation d'un séjour sport et culture en Normandie, du 7 au 11 septembre 2015 : 600 €.
Fédération des œuvres laïques de l'enseignement de Côte-d'Or, pour le fonctionnement de l'École de la deuxième chance de l'agglomération dijonnaise : 4 500 €.
Tiger's Den, pour l'organisation de stages de préparation physique et d'initiation à la boxe pied-poing : 4 000 €.
Les Jardins et Vergers de la Chouette, pour la réalisation de divers travaux pour permettre la mise en exploitation des jardins du site Valendons : 8 000 €.
Académie du jeu d'échecs Philidor, aide au paiement de cotisations sportives en faveur des familles dijonnaises : 96 €.
Société de pneumologie de langue française, pour l'organisation du congrès ˝Journée de recherches respiratoires˝ à Dijon, les 9 et 10 octobre 2015 : 1 500 €.
Société civile des Auteurs, Réalisateurs et Producteur (ARP), subvention complémentaire pour l'organisation des Rencontres cinématographiques 2015 : 40 000 €.

Le Bien Public

Merci à **Ici Et Maintenant**